

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Sani-Hands Instant Hand Sanitizing Wipes	SDS 0098-00
Autres moyens d'identification	Pas disponible	
Utilisation recommandée	Antiseptique	
Restrictions conseillées	Aucuns connus.	
Fabricant	Professional Disposables International, Inc. Two Nice-Pak Park, Orangeburg, NY 10962-1376 or Distributed By: Professional Disposables International, LTD Vaughan, Ontario L4L 4K9 Canada No de téléphone: (USA) 1-845-365-1700 (M-F 9am - 5pm) Téléphone: (CANADA) 1-800-263-7067 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-999-6423	

2. Identification des risques

Dangers physiques	Solides inflammables	Catégorie 1
Risques pour la santé	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
Risques pour l'Environnement	Non déterminée.	
Risques défini pour OSHA	Aucun supplémentaire.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur	Danger
Mention de danger	Matière solide inflammable. Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence	Tenir à l'écart des flammes.
Prévention	Conserver le récipient fermé.

Intervention	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.
---------------------	--

Stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient fermé.
-----------------	--

Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
--------------------	--

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucuns connus.
--	----------------

Renseignements supplémentaires	Sans objet.
---------------------------------------	-------------

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Alcohol		64-17-5	40 - 70
Propylene glycol		57-55-6	1 - 5

Remarques sur la composition	Le % de la concentration exacte de la composition a été retenue comme un secret conformément au paragraphe (i) de l'OSHA HCS 1910.1200. Toutes les concentrations sont exprimées en % de la masse.
-------------------------------------	---

4. Premiers soins

Inhalation	S'il est inhalé pendant une période prolongée de temps, déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration.
Peau	Arrêter l'utilisation au cas d'irritation ou inflammation. Si les symptômes persistent plus de 72 heures, consulter le médecin.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Ingestion	En cas d'ingestion, communiquer immédiatement avec un médecin ou un centre anti-poison.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements des yeux et une vision trouble. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Symptômes de patient de festin.
Informations générales	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit lors de la visite chez le médecin ou le centre anti-poison. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Produit chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser de jet d'eau.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Matière solide inflammable.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter le contact avec les yeux. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Déversement accidentel important : Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Le cas échéant, essuyer ou éponger le liquide, et éliminer de façon appropriée.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

AVERTISSEMENT
Inflammable, tenir loin des flammes.
N'utilisez pas en contact avec les yeux.
Réservé à l'usage externe.

Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil.
Éviter l'exposition prolongée.
Gardez le contenant fermé.
Utilisation selon des instructions d'étiquette de paquet.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires.
Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.
Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).
Cela garder hors de portée des enfants, à moins que sous la surveillance d'un adulte.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Alcohol (CAS 64-17-5)	PEL limite d'exposition autorisée	1900 mg/m3 1000 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Alcohol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
Alcohol (CAS 64-17-5)	MPT	1900 mg/m3 1000 ppm

US. AIHA Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guides

Composants	Type	Valeur	Forme
Propylene glycol (CAS 57-55-6)	MPT	10 mg/m3	Aérosol

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Voir ci-dessus

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale adéquate. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Si nécessaire, porter un équipement de protection. Suivre les instructions figurant sur l'étiquette.

Protection de la peau

Protection des mains

Non nécessaires.

Autre

Conformément aux directives de votre employeur.
Suivre attentivement le mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.
Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Le liquide saturé sur un chiffon
État physique	Solide.
Forme	Le liquide saturé sur un chiffon
Couleur	Incolore
Odeur	Alcool
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	7.5
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	0.883 (Liquid)
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	22.0 °C (71.6 °F) TVC (Liquide)
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Classe du point d'éclair	Combustible II

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées.

Peau	Non-irritant d'après les résultats des essais.	
Yeux	Peut irriter les yeux.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflement des yeux et une vision trouble. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.	
Renseignements sur les effets toxicologiques		
Toxicité aiguë	Effets narcotiques. Peut irriter les voies respiratoires.	
	Les données de toxicité dans cette section sont fondés sur des renseignements obtenus des composants individuels, elles ne sont pas le résultat d'essais fondés sur le produit fini.	
Composants	Espèces	Résultats d'essais
Alcohol (CAS 64-17-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Pas disponible	
Inhalation		
CL50	Rat	31623 ppm, 4 heures
		20000 ppm, 10 heures
	souris	39 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	chien	5500 mg/kg
	cobaye	5600 mg/kg
	Rat	7060 mg/kg
	souris	3450 mg/kg
Propylene glycol (CAS 57-55-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	20800 mg/kg
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	chien	19000 mg/kg
	cobaye	184000 mg/kg
	Lapin	14800 mg/kg
	Rat	20000 mg/kg
	souris	23900 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Non-irritant d'après les résultats des essais.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Peut provoquer une irritation.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation des voies respiratoires	Non classé.	

Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénécité de la cellule germinale	Le produit terminé n'est pas soupçonné d'avoir d'effets chroniques sur la santé.
Mutagénécité	Le produit terminé n'est pas soupçonné d'avoir d'effets chroniques sur la santé.
Cancérogénécité	Le produit terminé n'est pas soupçonné d'avoir d'effets chroniques sur la santé.
Toxicité pour la reproduction	Le produit terminé n'est pas soupçonné d'avoir d'effets chroniques sur la santé.
Tératogénécité	Le produit terminé n'est pas soupçonné d'avoir d'effets chroniques sur la santé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Le produit terminé n'est pas soupçonné d'avoir d'effets chroniques sur la santé.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Composants		Espèces	Résultats d'essais
Alcohol (CAS 64-17-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	11744.5 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	7.7 - 11.2 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	> 100 mg/l, 96 heures
Propylene glycol (CAS 57-55-6)			
Crustacés	CE50	Daphnia	10000 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	710 mg/l, 96 heures
Persistence et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	Pas disponible.		

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Voir ci-dessus
Code des déchets dangereux	Non attribué.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Les contenants vides peuvent conserver des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir : instructions pour l'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)	
Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN3175
Appellation réglementaire adéquate	Matières solides contenant du liquide inflammable, n.s.a. (Alcohol)

Classe de danger	4.1
Groupe d'emballage	II
Exceptions liées au conditionnement	<1kg - quantité limitée (paragraphe 173.151)

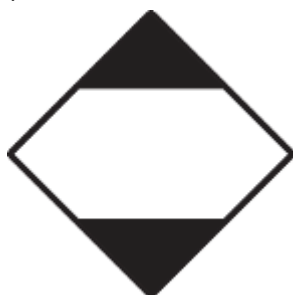
Remarque : Emballées individuellement des paquets règlement de la DOT par isposition Spéciale 47 n'est pas produit.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3175
Appellation réglementaire adéquate	SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Alcohol)
Classe de danger	4.1
Groupe d'emballage	II
Exceptions liées au conditionnement	<1Kg-Quantité limitée

DOT; TMD



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number

Alcohol (CAS 64-17-5)	1 tonnes
-----------------------	----------

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Alcohol (CAS 64-17-5)	0.1 %
Propylene glycol (CAS 57-55-6)	1 %

Classement SIMDUT

Exempt – Cosmétique notifié en vertu de la Loi d'aliment et drogues

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit contient un ``chimiques dangereux``, tel que défini par l'OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5)	Inscrit.
Propylene glycol (CAS 57-55-6)	Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Danger d'incendie - Oui Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
----------------------	--

SARA 302 Substance très dangereuse	Non
------------------------------------	-----

SARA 311/312 Produit chimique dangereux	Non
---	-----

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Réglementé comme un médicament de monographie.

États-Unis - Réglementation des états Voir ci-dessous

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

Propylene glycol (CAS 57-55-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

Propylene glycol (CAS 57-55-6) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

Propylene glycol (CAS 57-55-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

Propylene glycol (CAS 57-55-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

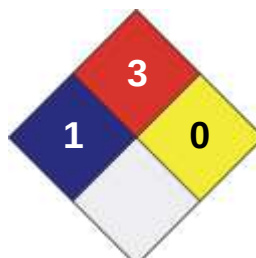
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

01-Avril-2015

Date en vigueur

01-Septembre-2014

Date d'expiration

01-Septembre-2017

Autres informations

Pour des questions entourant cette FS, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

révision 1.

Catégorisation du risque mis à jour. Ingrédient va utilisé et révisé à la Section 3. Informations sur les transports mis à jour.

Basé sur le vrac liquide # 4OP72301.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010